

délibération :
D_2016_3_9

L'an deux mille seize, le mercredi 09 mars à 20 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 03 Mars 2016

Présents : 20

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 21

**Objet : Appel à souscription -
Verdun 2016, forêt d'exception**

Pouvoirs :

Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'appel à souscription « Verdun 2016 _ Forêt d'exception, un centenaire, un héritage ».

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Témoin majeur des combats de la Grande Guerre, la forêt de Verdun est un lieu d'histoire unique. Désireux d'agir ensemble pour sauvegarder la mémoire du champ de bataille et favoriser sa transmission aux jeunes générations, l'Office national des forêts, la Fondation du patrimoine et le Conseil départemental de la Meuse lancent, pour le centenaire de la bataille de Verdun, une campagne de souscription nationale : « Verdun 1916 - Forêt d'Exception, un centenaire, un héritage ».

Les dons permettront la réalisation d'un programme d'aménagement et de mise en valeur du champ de bataille :
- création de parcours pédestres, cyclables et routiers sur le champ de bataille, révélant les traces et vestiges encore présents en forêt ainsi que la biodiversité progressivement installée depuis cent ans ;
- ouverture de paysages, témoins de l'âpreté des combats, dévoilant le sol chaotique criblé de trous d'obus et les tranchées ;
- reconfiguration des espaces de visites proposés aux forts de Douaumont et de Vaux (lieu d'accueil, parcours de visite).

Afin de perpétuer la mémoire de ce lieu, symbole universel de la guerre 14/18, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à apporter son soutien à cette souscription nationale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- DE SOUTENIR le projet de mise en valeur du site de Verdun en votant une subvention exceptionnelle de 100 euros à la Fondation du Patrimoine de Lorraine afin de participer à cette souscription nationale,
- D'IMPUTER cette dépense à l'article 6745 du Budget 2016.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/03/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 30 MARS 2016

Le Maire,

Michel CARTERET

